

À chacun son peuple

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(1977)**

Heft 411

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1018717>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'Etat en question

La campagne qui a précédé le vote sur le paquet financier a révélé, comme jamais, une crise de méfiance à l'égard de l'Etat.

Peut-il s'agir d'autre chose que de méfiance, quand un projet de gouvernement, soutenu très largement par le Parlement, ayant reçu l'approbation des Cantons, est désavoué aussi nettement par le peuple, d'un bout à l'autre de la Suisse, à une exception près.

Si, dans toutes les motivations de vote, on décompte le refus des paysans, des cafetiers, des vigneron, des coiffeurs, celui des « Neinsager » de tempérament, pour ne prendre que ces catégories-là de citoyens mécontents, il reste, au-delà de la question financière qui était posée et de la technique fiscale, un refus de l'Etat, y compris chez des citoyens qui, professionnellement, lui appartiennent.

Ces attitudes peuvent assez facilement être typées. On observe, bien sûr, une méfiance de droite. L'Etat dépense trop. La fiscalité est trop lourde. Parfois l'accent est mis sur la défense du fédéralisme. Le plus souvent, les milieux économiques tirent les ficelles, mais la portée populaire de cet anti-étatisme-là est incontestable.

Les socialistes, ce fut très frappant dans cette campagne, se sont faits les défenseurs de l'Etat. Il protège les faibles; il redistribue les revenus; il soutient la vie économique, etc. Les socialistes tendaient à identifier Etat et Etat social...

Il y avait enfin un anti-étatisme d'extrême-gauche. Les formules donnaient quelque chose comme : l'Etat capitaliste n'est pas le nôtre, l'Etat des trusts ne nous concerne pas, nous ne sommes pas responsables de... etc.

La confusion est prodigieuse. La droite critique l'Etat (cette critique étant exercée même par des magistrats en situation majoritaire, dénonçant par exemple le « socialisme administratif ») et une partie de la gauche dénonce cet Etat, comme étant celui de la droite.

On pourrait se contenter de constater cette assez large démissionnisme.

Mais il est clair aussi que le rôle de l'Etat doit être analysé au-delà des simplismes du type, l'Etat c'est les technocrates, ou l'Etat c'est Ciba-Geigy. Il s'agit en fait d'une institution ayant son idéologie, à l'intérieur de laquelle s'affrontent, pour l'obtention d'une part budgétaire prépondérante, d'autres institutions, telle l'institution scolaire, universitaire, la recherche, la médecine, la police, l'armée, les transports, la paysannerie, et ainsi de suite.

La lacune théorique fondamentale qui est apparue lors de cette campagne, c'est l'absence d'une analyse critique du rôle des institutions à l'intérieur de l'Etat. Non seulement en fonction de leur coût, mais de leur contenu idéologique.

Cette critique-là permettrait d'échapper aux simplifications extrêmes : « L'Etat, c'est la répression » ou « L'Etat c'est la redistribution ».

C'est bien un des sujets essentiels qu'il nous faudra, ici, développer.

A chacun son peuple

Au lendemain du rejet de la TVA, le peuple suisse allait balayer tous ces fonctionnaires inutiles, le peuple suisse allait rompre avec l'Etat bourgeois coupable de lui avoir suggéré une fiscalité anti-sociale, le peuple suisse allait réclamer des économies à tous crins pour équilibrer le budget de la ménagère fédérale. Mouvements xénophobes, extrême-gauche et extrême-droite tiraient chacun de leur manche un peuple suisse à leur convenance. A chacun son peuple suisse; mais la majorité de « non » issue du scrutin ne se retrouvera sur aucun projet positif. Et devant l'insistance de la droite à réclamer des économies, s'imposeront une fois de plus les rapports de force traditionnels.

Le Conseil fédéral, et plus particulièrement le radical vaudois Chevallaz, spécialement concerné,

● FIN EN DERNIÈRE PAGE

J.A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 411 16 juin 1977
Quatorzième année

Rédacteur responsable:
Laurent Bonnard

Le numéro : 1 franc
Abonnement
pour une année : 48 francs

Administration, rédaction :
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
C.C.P. 10-155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A.

Ont collaboré à ce numéro:
Rudolf Berner
Claude Bossy
Jean-Daniel Delley

411

A chacun son peuple (suite p. 1)

n'a pas trouvé dans la campagne, sur le terrain, l'appui que semblait lui valoir l'accord de toute l'officialité helvétique sur le paquet financier : double jeu des radicaux surtout, engagés de façon tapageuse pour le « non » à leur extrême-droite, pratiquement muets sur leur centre. Le moins impressionnant, ces dernières semaines, n'a pas été cet isolement gouvernemental, avec ces conseillers fédéraux qui couraient partout pour se faire écouter et qui ne trouvaient que des salles distraitement pour les entendre.

Le chef du Département fédéral des finances croit pouvoir, si on l'a bien compris, remettre la TVA sur le métier à parti des 40 % de « oui » acquis le week-end dernier. Ce serait bien dans la tradition helvétique... Mais en attendant ? D'ores et déjà, il faut exclure une procédure exceptionnelle d'urgence (fondée sur l'article 89 bis). A la fois parce

que notre situation économique et financière ne l'impose pas, quoi qu'en dise la droite, crispée sur les « économies » depuis des mois, mais aussi parce que ce serait une interprétation abusive du « non » du souverain, un « non » multiple et qui ne justifie pas que l'on revienne sur les acquis sociaux (AVS, assurance-maladie, recherche, etc.), bien que cela soit l'un des buts du chantage organisé par les formations bourgeoises.

En fait, l'après-12 juin prend la forme d'un test. Verra-t-on le Conseil fédéral céder à MM. Fischer et consorts, organiser un démantèlement de la politique sociale en contre-partie d'un « oui » à une nouvelle version de la TVA ? Alors, la gauche devra revoir sa position. Verra-t-on le Conseil fédéral chercher une voie centriste, faisant fi des pressions et des ultimatums des groupes qui se préparent depuis des mois effrontément au second round fiscal ? Alors, un débat clair sur la question pourrait s'instaurer au-delà des manœuvres de coulisses.

tions fédérales (24,9 %). Il s'agit de Vevey, Aubonne, Cossonay, Sarine-Campagne, Yverdon, Morges, Lausanne et Payerne.

Au-dessous de la moyenne

Entre un cinquième et un quart des électeurs votent socialiste dans sept districts : Moudon, Oron, Lavaux, Veveyse, Saint-Maurice, Le Lac et Sion. Quatorze districts enregistrent une fourchette d'électeurs socialistes comprise entre 10 et 20 %. Il s'agit de La Neuveville, d'Hérens, du canton de Genève, d'Avenches, de Martigny (avec le Mouvement social indépendant), de Sierre, de Delémont, de La Gruyère, d'Echallens, de Nyon, de la Glâne, de Monthey, de la Broye et de Conthey (alliance avec le MSI). Ferment la marche, deux districts où moins d'un électeur sur dix a voté socialiste : Porrentruy et Entremont. Enfin, dans les districts des Franches-Montagnes et du Pays-d'Enhaut, il n'y avait pas de liste socialiste. C'était aussi le cas de l'arrondissement de Belmont dans le district d'Yverdon.

La force du parti socialiste

Avant des échéances électorales importantes, il est intéressant de connaître la force du Parti so-

cialiste dans les districts romands (au vu des dernières élections cantonales ayant eu lieu ces dernières années en Suisse romande). Les chiffres tels qu'ils se présentent :

Canton	Année	Part du Parti socialiste ¹ par rapport		Participation	
		aux votants	aux inscrits		
Genève	1973	17,6 %	(- 1,3 %)	7,9 %	44,8 %
Vaud	1974	26,5 %	(- 1,7 %)	11,0 %	41,6 %
Jura (6 districts)	1974	19,5 %	(- 0,9 %)	13,5 %	69,2 %
Fribourg	1976	22,0 %	(+ 1,2 %)	13,2 %	60,1 %
Valais	1977	15,1 %	(+ 1,5 %)	11,1 %	73,5 %
Neuchâtel	1977	34,5 %	(+ 1,1 %)	15,8 %	45,8 %

Le parti ne recueille nulle part la majorité absolue. Le meilleur score est atteint dans la vallée de Joux avec 40 % de suffrages socialistes. Suivent dans l'ordre décroissant cinq districts avec un pourcentage compris entre 35 et 40 % (Le Locle, Grandson, Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds et

Aigle). Huit districts comptent environ un tiers d'électeurs socialistes (entre 30 et 35 %). Ce sont le Val-de-Travers, Moutier, Orbe, la ville de Fribourg, le Val-de-Ruz, Boudry, Rolle et Courtelary. Huit autres districts dépassent encore la moyenne suisse, observée lors des dernières élec-

Dans les districts alémaniques

Les districts alémaniques limitrophes : en Singine, le PS recueille 17,5 % des suffrages, soit plus du double qu'en 1971. En Valais, un phénomène semblable est à remarquer à Brigue avec 18,6 % contre 12,3 % il y a quatre ans. A Viège, on note une timide percée (6,4 %). A Bienne, le Parti socialiste recueille 37,6 % des suffrages (PS romand 11,9 % et PS alémanique 25,7 %). Additionnés à ceux du POP, les suffrages socialistes permettent à la gauche d'être majoritaire dans les districts du Locle (53,1 %), de La Chaux-de-Fonds (51,4 %), de La Vallée (50,2 %) et dans l'arrondissement d'Yverdon (50,3 %).

¹ La part du Parti socialiste est calculée sur les suffrages sauf pour Genève et Vaud où elle est basée sur les listes attribuées aux partis, à l'exclusion des listes sans dénomination. Ces calculs ont été effectués par John Clerc et reproduits notamment par le Service de presse du PSS.